

Installer du matériel performant
et sensibiliser aux économies d'eau
dans les ERP et les établissements scolaires

COLLECTIVITÉS, SOBRIÉTÉ

2025 | NOTICE, ARTICLE

Contexte

Face au défi de réduction de 10 % de la consommation d'eau des collectivités, les Établissements Recevant du Public (ERP), et en particulier les établissements scolaires, représentent un levier stratégique. Très fréquentés, ils sont à la fois des consommateurs notables d'eau et des vecteurs puissants de sensibilisation. Dans cette optique, AMORCE propose une fiche-action détaillée pour équiper ces lieux de matériel hydroéconomique et y mener des actions pédagogiques, s'inscrivant pleinement dans les objectifs de sobriété définis par les politiques publiques de l'eau.

Résumé

La fiche-action 9 du programme « Défi Sobriété – 10 % d'eau des collectivités », publiée par AMORCE, cible spécifiquement les ERP et établissements scolaires. Elle propose une double approche : l'installation de matériel performant couplée à la recherche de fuite et la sensibilisation des usagers à l'économie d'eau. Ce type de bâtiment, recevant un large public, permet non seulement de réduire significativement la consommation d'eau grâce à des aménagements techniques, mais aussi de diffuser une culture des écogestes.

Mesures techniques recommandées

L'installation de dispositifs hydroéconomies (réducteurs de débit, mousseurs, chasse d'eau éco) est essentielle. Ces installations doivent être précédées d'un diagnostic technique pour évaluer les usages, détecter les fuites, et repérer les points critiques. L'entretien et la maintenance sont également soulignés comme indispensables à la durabilité des gains. Le recours aux **eaux non conventionnelles**, notamment les eaux de pluie, est encouragé pour des usages non alimentaires (sanitaires, nettoyage).

Enjeux pédagogiques et sociaux

L'implication du public est un levier majeur. Les établissements scolaires, de la maternelle au lycée, sont au cœur de cette stratégie. L'approche est différenciée : activités terrain pour les jeunes enfants, débats pour les lycéens. Le retour d'expérience du Département des Côtes d'Armor montre une réduction de 3 m³ à 1 m³ par élève et par an, grâce à un accompagnement pédagogique et à l'équipement en systèmes de récupération d'eau de pluie.



Les agents du service public doivent eux aussi être sensibilisés, via un programme structuré de formation et de mobilisation. En parallèle, les ERP très fréquentés, comme les bibliothèques ou piscines, sont des relais pertinents pour informer le grand public, même si la portée y est surtout informative.

Cette fiche complète utilement la **notice AMORCE « Objectif Sobriété »** accessible en ligne : [Objectif Sobriété – AMORCE](#), en apportant des actions concrètes et des retours d'expérience opérationnels

Sommaire

- 1. LES CONSOMMATIONS D'EAU DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)**
 - 1.1. ERP : quels bâtiments sont concernés ?
 - 1.2. Identifier les plus gros consommateurs
 - 1.3. Réaliser un diagnostic des usages et du matériel existant
- 2. METTRE EN PLACE DES MESURES POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU DES ERP**
 - 2.1. Économiser l'eau dans les ERP
 - 2.2. Sensibiliser le public aux économies d'eau via les ERP

Le petit plus

Cette fiche est illustrée par des actions concrètes réalisées dans deux collectivités – le département des Côtes d'Armor et la ville de Perpignan – et aux Hospices civils de Lyon.

Date	Auteur
Avril 2025	AMORCE
Contact	Lien
AMORCE	Installer du matériel performant – Sensibiliser aux économies d'eau dans les ERP et les établissements scolaires

Dernière modification le 30/06/2025

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de :

